



© F. BLANC

POUR GAGNER!

L'année dernière à cette même époque se profilait les fêtes de fin d'année. Mais déjà, pour d'autres raisons, nous savions que cette période ne serait pas de tout repos, que cela ne serait pas la « trêve des confiseurs », comme on y aspire en ce début d'hiver. Particulièrement pour les salariés et militants syndicalistes engagés dans la mobilisation – depuis le 21 septembre 2019 avec le rassemblement de la confédération FO place Denfert-Rochereau – et la grève, qui avait débuté le 5 décembre, contre le projet de système universel de retraite par points : nous avons en effet dit qu'il n'y aurait pas de trêve!

Malgré une concertation sur plus de deux années, le gouvernement n'avait pas convaincu sur le rapport dit « Delevoye », publié en juillet 2019. Il avait déjà dû reporter son calendrier pour la présentation de son projet de loi. Et nous sommes arrivés au 29 février avec le 49-3 qui n'avait en rien découragé notre mobilisation : dès les jours suivants, bien que contraints par les premières consignes sanitaires – les gestes barrières –, nous manifestions à nouveau! Jusqu'au moment où le président de la République dut concéder, dans le contexte de la crise sanitaire, la suspension des réformes, dont celle des retraites. Et donc, un an plus tard, nous pouvons nous féliciter que, par notre mobilisation constante,

nous avons pu empêcher, jusqu'à présent, cette réforme – néfaste pour le droit à la retraite des générations futures – de voir le jour. Dans « gagner du temps », il y a « gagner »!

Ce mois de décembre 2020 demeure, malheureusement aussi, sous le régime de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales. Par tout, dans tous les secteurs, nos syndicats et militants sont mobilisés pour défendre, dans ce contexte si difficile,

Nous sommes bien déterminés à gagner définitivement

l'emploi, en exigeant notamment des contreparties aux aides publiques sous toutes les formes, contre les licenciements, les effets d'aubaine et les calculs financiers profitant aux actionnaires... pour venir en aide aux salariés isolés confrontés à des ruptures d'emploi, pour soutenir les salariés saisonniers comme ceux de la culture, du spectacle, de l'événementiel, des hôtels, cafés et restaurants, qui ne demandent qu'une chose : voir leurs emplois, leur rémunération préservés et pouvoir travailler.

Nous soutenons dans le même temps nos fédérations et syndicats de la fonc-

tion publique qui revendiquent, plus que légitimement, l'arrêt des réorganisations des services publics, conduisant à des fermetures de services et des suppressions d'emplois dans des secteurs pourtant importants.

Nous le savons, gagner la justice sociale, le progrès social, cela ne sera possible que si nous préservons les libertés syndicales et les libertés démocratiques plus largement. Ce combat nous mobilise particulièrement contre

les dispositions qui y portent atteinte, que ce soit dans le cadre de la proposition de loi de sécurité globale ou des décrets récents au titre de la sécurité intérieure. FO a toujours été et sera toujours intransigeante à cet égard.

Une élection importante aura lieu début 2021 (22 mars au 4 avril), celle des TPE (Très petites entreprises). Elle doit, toutes et tous, nous mobiliser aussi pour gagner. Nous mettrons en place les outils nécessaires pour cela. Nous allons innover!

Nous réunissons, par visioconférence, nos unions départementales, nos fédérations. L'objectif, dans ce contexte : résister à l'esprit de confinement sur le terrain de l'action syndicale, animer au contraire l'engagement de tou(te)s nos adhérent(e)s et militant(e)s. Militer c'est être optimiste, se donner et donner l'espoir du progrès. Ayons confiance en nous en cette fin d'année 2020 pour aborder la nouvelle année 2021!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr